

Compte-rendu de l'Atelier

« Création d'un outil de valorisation des compétences adaptable au public en situation de fragilité par rapport à l'emploi »

Mercredi 19 juin 2007 - Projet FAME (EQUAL)



EQUAL



1. Personnes présentes et excusées

- Mme Mai-Nga TRAN, CRT de Tinlot
- M. Nicolas LATTEUR, CEPAG
- Mme Marie-Catherine MOTTET, Village n°1
- Mme Elisabeth HABIMANA, EWETA
- M. Francesco PALMERI, CEPAG
- M. Axel VAN WEYNENDAELE, AWIPH
- M. François FOGUENNE, CFP AURELIE
- Mme Anne-Laure DELVAUX, A4CFP
- Mme Cécile MAJCHRZAK, BIEF
- *Mme Jennifer MICHE, IFAPME*
- *M. Eddy DAMBLY, IFAPME*
- *Mme Stéphanie MATHYS, IFAPME*
- *M. Benoît NIZET, AWIPH*

Personnes absentes

- Mme Nathalie BIERWERTZ, FOREM (Liège)
- M. Thibault SEPTROUX, ENTRA (ETA)
- M. Christian GUYAUX, Atelier Jean Regniers
- Mme Julie ANTIPAS, Atelier Jean Regniers
- Mme Anne-Gaëlle PETIT, AWIPH
- M. Eric DEWAELE, SAW-B
- Mme Sylvie LAMBINON, TRACE!

2. Ordre du jour (14H00 – 16H30)

- Validation du travail de modification et de reformulation des questions de l'IRP – Inventaire des Ressources Personnelles - réalisé par les deux groupes de travail.
- Informations sur les avancées et les perspectives de l'IRP et Inventaire des Charges du Poste (ICP).
- Rappel des travaux de l'atelier : historique succinct.
- Recadrage méthodologique (BIEF).
- Présentation des documents « Méthodologie d'application » et « carte des outils existants ».
- Lancement du travail sur le rôle de l'intervenant et la mise en place de l'espace de paroles.
- Fixation de la prochaine réunion de travail.

3. Compte-rendu

Les participants présents valident les travaux d'adaptation de l'IRP réalisés par les deux groupes de travail (cf. comptes-rendus des 4 et 15 mai 2007).

M. A. VAN WEYNENDAELE informe que l'outil IRP devrait prochainement être géré par l'AWIPH (hébergement du site et/ou code d'accès administrateur). Dès lors, les travaux des deux GT seront mis en ligne d'ici le mois de septembre 2007. Par la suite, l'outil sera proposé en test aux structures membres de l'atelier.

Il ajoute qu'un second outil (complémentaire) intitulé *Inventaire des Charges du Poste (ICP)* se trouve actuellement en cours d'élaboration. Il devrait être terminé pour la fin du mois de juin 2007. Dès lors, il pourrait être proposé en test à la rentrée.

Ensuite, M. A. VAN WEYNENDAELE présente la carte des outils existants (son contenu, son objectif). A ce sujet, il souligne le manque de retours d'informations des membres de l'atelier.

Afin d'avancer sur les engagements pris au niveau du schéma global de planification, les membres de l'atelier choisissent de travailler à l'établissement d'une liste de critères de sélection des conditions d'utilisation de l'outil IRP.

Conditions d'utilisation de l'outil

1. Utiliser l'outil dans un sens de valorisation des compétences et non d'évaluation et/ou de sélection.
2. Utiliser l'IRP pour la personne (= le sens premier de l'outil).
3. Disponibilité du matériel nécessaire à la passation de l'outil (local, accès au bâtiment, transfert entre les niveaux du bâtiment,...).
4. Sensibiliser l'intervenant à la passation de l'outil par le Comité de suivi.
5. Informer l'utilisateur à l'utilisation de l'outil.
6. Adapter le niveau de langage.
7. Les résultats de l'outil sont la propriété de la personne.
8. La personne doit pouvoir s'adresser pendant (à la demande) et après la passation du test à un intervenant (espace de paroles).
9. Au minimum, la mise en place de l'espace de paroles suit directement la passation du test IRP.

Cadres d'intervention de l'outil

Ce point sera abordé à nouveau lors de la prochaine rencontre étant donné les interrogations qu'il soulève.

- N'est-ce pas discriminer les structures privées que de leur restreindre l'accès à l'outil IRP ?
- Les entreprises privées ne risquent-elles pas de détourner l'outil à des fins productivistes ?
- La détermination de conditions d'utilisation n'est-elle pas en soi suffisante dans la mesure où celles-ci s'appliquent de façon transversale à l'ensemble des cadres d'intervention ?

4. Perspectives

M. A. Van Weynendaele transmet aux membres de l'atelier :

- le document intitulé « méthodologie d'application de l'outil » qui sera utilisé lors du prochain atelier afin d'enrichir le point consacré aux conditions d'utilisation de l'outil.
- le compte-rendu du GT évaluation de l'ACT PHOES à Mme Cécile MAJCHRZAK.
- le schéma global de planification modifié en fonction de l'état d'avancement des travaux de l'atelier de création d'un outil de valorisation des compétences.

La prochaine réunion de travail est fixée au **mardi 10 juillet 2007** (13H30-16H30) à l'Administration centrale de l'AWIPH (salle du 2^{ème} étage).

ATTENTION

La carte des outils existants doit impérativement être complétée pour **le 13 juillet 2007 au plus tard.**

Van Weynendaele A. – Attaché
AWIPH – Coordination projets européens